

Décision Générale colonial

Décision n° 474 décision n° 474 du 3 mai 1949

n° 474

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 3 mai 1949
Numéro JO n° 5 du 31/05/1949	Date du numéro 31 mai 1949

TEXTE INTÉGRAL

Une gratification, de six mille francs (6.000 francs) pour services rendus à l'Administration ira cours des douze derniers mois est accordée à M. Laneelle (Jean-Baptiste), secrétaire an service des contributions directes. La dépense est imputable au chapitre 6, article 4, budget local (exercice 1949).